



METALS EXPLORATION FUND

**Rapport annuel
31 décembre 2024**

CACEIS (Switzerland) SA

Route de Signy 35 - Case postale 2259 CH-1260 Nyon 2
Tél. +41 58 261 94 00 - Fax +41 58 261 94 60
www.caceis.com

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du fonds	3
Intervenants dans la vie du fonds	4
Informations générales sur le fonds ombrelle et les compartiments	5
Performances	6
Rémunérations.....	7
Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire	8
Indications sur les affaires d'une importance économique ou juridique particulière	9
METALS EXPLORATION FUND	10
Rapport abrégé de la société d'audit sur les comptes annuels	20

Fonds de placement contractuel de droit suisse relevant du type « Autres fonds en placements traditionnels ».

Direction

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy 35,
1260 Nyon

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise
Place Saint-François 14,
1001 Lausanne

CACEIS (Switzerland) SA**Conseil d'administration :**

Thies Clemen z	Président (jusqu'au 01.02.2024)
Joseph Saliba	Président (à partir du 13.05.2024)
Yvar Mentha	Vice-président (Président ad intérim du 01.02.2024 au 12.05.2024)
Jacques Bourachot	Administrateur
Philippe Durand	Administrateur (jusqu'au 01.02.2024)
Marc-André Poirier	Administrateur
Jean-Pierre Valentini	Administrateur (Vice-président ad intérim du 01.02.2024 au 12.05.2024)
Fernando Valenzuela	Administrateur (du 13.05.2024 au 18.09.2024)

Direction :

Oscar Garcia	Directeur Général
Claude Marchal	Sous-directeur
Lionel Bauer	Sous-directeur

Gestionnaire mandaté :

Active Niche SA
Avenue de la Gare 1,
1003 Lausanne

Banque dépositaire :

Banque Cantonale Vaudoise
Place Saint-François 14,
1001 Lausanne

Société d'audit :

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6,
1211 Genève

Metals Exploration Fund est un fonds de placement de droit suisse relevant de la catégorie "Autres fonds en placements traditionnels" au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006. Le contrat de fonds a été établi par CACEIS (Switzerland) SA, à Nyon, en sa qualité de direction du fonds, avec l'approbation de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, en sa qualité de banque dépositaire, soumis à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (ci-après la FINMA) et approuvé la première fois par cette dernière en date du 25 juin 2013.

Le fonds est basé sur un contrat de placement collectif (contrat de fonds) aux termes duquel la direction du fonds s'engage à faire participer l'investisseur au fonds, proportionnellement aux parts qu'il a acquises, et à gérer le fonds conformément aux dispositions de la loi et du contrat de fonds, à titre autonome et en son propre nom. La banque dépositaire est partie au contrat de fonds conformément aux tâches qui lui sont dévolues par la loi et le contrat de fonds.

Conformément au contrat de fonds, la direction est en droit, avec le consentement de la banque dépositaire et l'autorisation de l'autorité de surveillance, de créer à tout moment d'autres classes de parts, de les supprimer ou de les regrouper.

Le fonds de placement, dont la monnaie de référence est le franc suisse (CHF) est subdivisé en trois classes de parts suivantes :

- « Classe (CHF), dont la monnaie de référence est le franc suisse (CHF) ;
- « Classe (EUR), dont la monnaie de référence est l'euro (EUR) ;¹
- « Classe (USD), dont la monnaie de référence est le dollar américain (USD).¹

Ainsi, les classes de parts CHF, EUR et USD se distinguent entre elles par leurs devises de référence.

Les classes de parts ne représentent pas une fortune segmentée. Il ne peut ainsi pas être exclu qu'une classe de part réponde des engagements d'une autre classe de parts, même si les coûts ne sont imputés en principe qu'à la classe de parts profitant d'une prestation définie.

¹ Classes non commercialisées au 31.12.24

Performances

	Lancement	2023	2024	Depuis le lancement¹
Metals Exploration Fund – Classe CHF	13.12.13	-32.95%	0.18%	-18.42%

¹ jusqu'au 31.12.2024

De par la nature de sa stratégie de placement, le fonds n'utilise pas de benchmark. Les références aux performances passées ne sauraient garantir leur évolution future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais qui peuvent être perçus lors de la souscription et du rachat de parts.

Rémunérations

Rémunérations et frais à la charge de l'investisseur (extrait du § 18 du contrat de fonds)

Commission d'émission en faveur de la direction du fonds, de la banque
dépositaire et/ou des distributeurs en Suisse et à l'étranger

au maximum **2.00%**
de la valeur nette d'inventaire

Commission de rachat en faveur du fonds

au maximum **0.50%**
de la valeur nette d'inventaire

Rémunérations et frais à la charge de la fortune du fonds (extrait du § 19 du contrat de fonds)

Commission de gestion

p.a. **1.75%**
de la valeur nette d'inventaire

Elle est utilisée pour la direction, l'Asset Management et la distribution du fonds de placement.

Commission de la banque dépositaire (Calculée sur la valeur nette d'inventaire du fonds)

- tranche jusqu'à CHF 20'000'000.-
- tranche dès CHF 20'000'000.-

p.a. **0.15%**
p.a. **0.10%**

Commission de performance, selon le principe du «High-Watermark»

20.00%
de la performance
réalisée au-dessus du
«hurdle rate» (15% par an)

Commission de la direction pour le versement du produit
de liquidation en cas de dissolution du fonds :

0.50%
de la valeur nette d'inventaire

Par ailleurs, des rétrocessions et des rabais sont payés sur la commission de gestion de la direction du fonds.

En supplément, les autres rémunérations et frais accessoires énumérés dans le § 19 du contrat de fonds peuvent être facturés au fonds.

Taux effectivement appliqués pour les rémunérations et frais à la charge de la fortune du fonds

Commission de gestion

1.75%

Commission de banque dépositaire

- tranche jusqu'à CHF 20'000'000.-
- tranche dès CHF 20'000'000.-

0.15%
0.10%

«Soft commissions»

La direction du fonds n'a pas conclu de conventions concernant des «soft commissions».

Principes d'évaluation et de calcul de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire du fonds de placement et la quote-part des différentes classes est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, dans l'unité de compte de la classe correspondante. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement du fonds sont fermés (par exemple: jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la valeur nette d'inventaire.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe précédent.

Le prix d'évaluation de tels placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée aux nouveaux rendements du marché. En cas de prix actuel manquant du marché, on se réfère normalement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds de placement attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Elle est arrondie à deux décimales.

Les quotes-parts à la valeur vénale de la fortune nette du fonds (fortune du fonds, moins les engagements) revenant aux différentes classes de parts sont définies la première fois lors de la première émission de plusieurs classes de parts (lorsque celle-ci intervient en même temps) ou lors de la première émission d'une autre classe sur la base des résultats entrant pour chaque classe de parts dans le fonds. La quote-part fait l'objet d'un nouveau calcul lors de chaque événement suivant :

- a) lors de l'émission et du rachat de parts ;
- b) à la date de référence de distribution, si (i) de telles distributions ne reviennent qu'à différentes classes de parts (classes de distribution) ou si (ii) les distributions aux différentes classes de parts sont différentes en pour cent de leur valeur nette d'inventaire ou si (iii) des commissions ou des frais différents sont appliqués aux distributions des différentes classes de parts en pour cent de la distribution ;
- c) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution d'engagements (y compris les frais et commissions échus ou courus) aux différentes classes de parts, pour autant que les engagements des différentes classes de parts en pour cent de leur valeur nette d'inventaire soient différents, à savoir lorsque (i) des taux de commission différents sont appliqués pour les différentes classes ou si (ii) des charges de frais spécifiques aux classes de parts sont imputées ;
- d) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution de produits ou de gains en capital aux différentes classes de parts, pour autant que les produits ou gains en capital résultent de transactions intervenant seulement en faveur d'une classe ou de plusieurs classes de parts, mais toutefois pas proportionnellement à leur quote-part à la fortune du fonds.

Indications sur les affaires d'une importance économique ou juridique particulière

Nyon, le 30 mai 2024 ; CACEIS (Switzerland) SA, en qualité de direction du fonds contractuel de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » Metals Exploration Fund et Banque Cantonale Vaudoise, en qualité de banque dépositaire, informent les investisseurs des modifications suivantes apportées au prospectus avec contrat de fonds intégré:

1. Modifications du contrat de fonds

§ 17 ch. 8 – Émission et rachat de parts

- Une clause de gating est introduite avec le libellé suivant :

« Dans des circonstances exceptionnelles, telles qu'une disponibilité insuffisante de liquidités, et dans l'intérêt des investisseurs restant dans le fonds, la direction de fonds se réserve le droit de procéder à la réduction de toutes les demandes de rachat (gating) les jours où la somme totale des rachats dépasse 30% de la fortune du fonds. Dans ces circonstances, la direction de fonds peut décider, à sa seule discrétion, de réduire proportionnellement et dans la même mesure toutes les demandes de rachat. La part restante des demandes de rachat doit alors être considérée comme reçue le jour d'évaluation suivant et être traitée aux conditions en vigueur ce jour-là. Ainsi, il n'y a pas de traitement préférentiel des demandes de rachat différées.

La direction de fonds notifie immédiatement sa décision d'introduction et de suspension du gating à la société d'audit, à l'autorité de surveillance et aux investisseurs de manière appropriée. »

2. Modifications du prospectus

Le prospectus a été adapté en conséquence.

Dans la partie « Risques essentiels » (section 1.13), le risque de liquidité a été ajouté.

Par ailleurs, la composition du conseil d'administration de CACEIS (Switzerland) SA a été modifiée (section 2.3) et le TER a été mis à jour (section 1.10.2).

Compte de fortune

	31.12.24	31.12.23
(Valeur vénale)	CHF	CHF
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	26'472'819.56	31'494'973.15
Instruments financiers dérivés	-45'844.23	-9'114.78
Avoirs en banque		
à vue	185'435.43	1'265'307.19
Autres actifs	257.41	90.46
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	26'612'668.17	32'751'256.02
Autres engagements	-178'084.22	-162'941.60
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	26'434'583.95	32'588'314.42

Variation de la fortune nette

	01.01.24	01.01.23
	31.12.24	31.12.23
	CHF	CHF
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	32'588'314.42	48'479'232.38
Solde des mouvements de parts	-6'343'056.99	-147'160.90
Résultat total	189'326.52	-15'743'757.06
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	26'434'583.95	32'588'314.42

Evolution du nombre de parts**Classe (CHF)**

	01.01.24	01.01.23
	31.12.24	31.12.23
Situation en début de période comptable	400'210.31	399'189.31
Parts émises	57'913.00	44'650.00
Parts rachetées	134'076.31	43'629.00
Situation à la fin de la période comptable	324'047.00	400'210.31
Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable	CHF 81.58	81.43

Compte de résultats	01.01.24 31.12.24 CHF	01.01.23 31.12.23 CHF
Revenus		
Revenus des valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation	113'852.54	419'169.37
Revenus des avoirs		
à vue	735.40	258.46
Participation des souscripteurs aux revenus courus	-58'223.14	-28'216.93
Total des revenus	56'364.80	391'210.90
Charges		
Rémunérations réglementaires versées		
à la direction	-89'194.54	-97'268.75
à la banque dépositaire	-45'705.13	-48'932.81
au gestionnaire	-535'167.14	-584'057.70
Frais de révision	-13'854.26	-13'603.14
Intérêts passifs	-190.35	-4'276.86
Autres charges	-4'130.80	-4'245.32
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	154'511.47	165'113.14
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus courus	154'359.33	23'080.36
Total des charges	-379'371.42	-564'191.08
Résultat net	-323'006.62	-172'980.18
Gains/pertes du capital réalisés(-es)	-381'870.82	227'501.70
Transfert partiel de charges sur gains de capital réalisés	-154'511.47	-165'113.14
Résultat réalisé	-859'388.91	-110'591.62
Variations des gains/pertes du capital non-réalisés(-es)	1'048'715.43	-15'633'165.44
Résultat total	189'326.52	-15'743'757.06

Utilisation du résultat

	01.01.24 31.12.24 CHF	01.01.23 31.12.23 CHF
Résultat net	-323'006.62	-172'980.18
Virement à gains/pertes de capital accumulés	323'006.62	172'980.18
Résultat disponible pour être réparti	0.00	0.00
Report à nouveau	0.00	0.00

<u>TER en % : Classe (CHF)</u>	1.93	1.92
---------------------------------------	-------------	-------------

METALS EXPLORATION FUND

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.23	Achats ¹	Ventes ²	Total au 31.12.24	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs							
Actions et autres titres de participations							
ABX GROUP LTD	500'000	0	0	500'000	0.04	11'503.02	0.04
ALKANE RESOURCES	1'000'000	0	1'000'000	0	0.00	0.00	0.00
ARGENT MINERALS LTD	85'964'388	0	0	85'964'388	0.02	820'021.98	3.09
ENERGY TRANSITION MINERALS L	15'000'000	0	0	15'000'000	0.04	328'256.90	1.23
NORTHERN MINERALS LTD	10'750'000	0	0	10'750'000	0.02	126'673.50	0.48
POSEIDON NICKEL LTD	30'559'384	0	0	30'559'384	0.00	68'590.28	0.26
SILVER MINES LTD	15'000'000	1'000'000	6'000'000	10'000'000	0.08	437'675.86	1.64
<i>Australie</i>						<i>1'792'721.54</i>	<i>6.74</i>
Dollar Australien						1'792'721.54	6.74
ABRASILVER RESOURCE CORP	0	400'000	0	400'000	2.34	589'819.84	2.22
ABRASILVER RES --- REGISTERED SHS	1'000'000	1'000'000	2'000'000	0	0.00	0.00	0.00
ADVENTUS MINING CORPORATION	0	2'345'000	2'345'000	0	0.00	0.00	0.00
AMEX EXPLORATION INC	0	240'000	0	240'000	1.10	166'359.44	0.63
ARGONAUT GOLD	450'000	0	450'000	0	0.00	0.00	0.00
BEAR CREEK MINING CORP	600'000	0	0	600'000	0.34	128'550.48	0.48
CHAKANA COPPER CORP	3'000'000	0	0	3'000'000	0.02	37'808.96	0.14
CLEAN AIR METALS INC	5'663'100	0	0	5'663'100	0.06	196'272.95	0.74
CLEANTECH VANADIUM MINING CO	700'000	700'000	1'400'000	0	0.00	0.00	0.00
CLEANTECH VANADIUM MINING CO	0	1'400'000	0	1'400'000	0.04	35'288.37	0.13
CORDOBA MINERALS CORP	855'123	0	0	855'123	0.39	207'459.27	0.78
DENARIUS METALS CORP	0	454'546	0	454'546	0.68	194'773.69	0.73
DISCOVERY SILVER CORP	2'000'000	500'000	0	2'500'000	0.71	1'118'515.19	4.20
DOLLY VARDEN SILVER LTD	0	2'100'000	0	2'100'000	0.96	1'270'381.20	4.77
EASTERN PLATINUM LTD	7'500'000	0	0	7'500'000	0.14	661'656.87	2.49
ENDEAVOUR SILVER CORP	200'000	0	0	200'000	5.27	664'177.47	2.50
EXCELLON RESOURCES INC	60'000	0	0	60'000	0.09	3'402.81	0.01
FIRST MAJESTIC SILVER CORP	125'000	0	50'000	75'000	7.90	373'363.52	1.40
FORTUNA MINING CORP	0	200'000	0	200'000	6.17	777'604.36	2.92
FORTUNA SILVER MINES INC US	100'000	100'000	200'000	0	0.00	0.00	0.00
GT RESOURCES INC	0	4'050'000	0	4'050'000	0.03	63'802.63	0.24
HANNAN METALS LTD	3'000'000	0	1'504'000	1'496'000	0.68	641'038.39	2.41
HUDBAY MINERALS INC	250'000	0	20'000		11.66	1'689'934.67	6.35
IMPACT SILVER CORP	3'500'000	1'000'000	0	4'500'000	0.21	595'491.19	2.24
IVANHOE MINES LTD-CL A	400'000	0	325'000	75'000	17.06	806'276.16	3.03
KOOTENAY RESOURCES INC	263'531	0	0	263'531	0.05	8'303.20	0.03
KOOTENAY SILVER INC	815'078	533'333	0	1'348'411	0.92	781'724.36	2.94
LARGO INC	170'000	0	170'000	0	0.00	0.00	0.00
LEADING EDGE MATERIALS CORP	1'675'500	0	0	1'675'500	0.09	95'023.38	0.36
LUMINA GOLD CORP	2'000'000	0	0	2'000'000	0.47	592'340.44	2.23
LUMINEX RES -REGISTERED SHS	3'500'000	0	3'500'000	0	0.00	0.00	0.00
MAG SILVER CORP	100'000	50'000	70'000	80'000	19.53	984'545.43	3.70
NEVADA VANADIUM MINING CORP	700'000	0	700'000	0	0.00	0.00	0.00
NEW AGE METALS INC	1'000'000	0	1'000'000	0	0.00	0.00	0.00
NEW AGE METALS INC	0	250'000	0	250'000	0.08	11'815.30	0.04
NEW GOLD INC	500'000	150'000	0	650'000	3.59	1'470'453.63	5.53
ORACLE COMMODITY HOLDING COR	1'400'000	0	0	1'400'000	0.03	26'466.27	0.10
ORLA MINING LTD	250'000	50'000	150'000	150'000	7.96	752'398.39	2.83
PALLADIUM ONE MINING INC	4'050'000	0	4'050'000	0	0.00	0.00	0.00
PLATINUM GROUP METALS LTD	2'200'000	0	600'000	1'600'000	1.82	1'834'995.06	6.90
PREMIUM NICKEL RESOURCES LTD	250'000	0	250'000	0	0.00	0.00	0.00
PREMIUM RESOURCES LTD	0	250'000	0	250'000	0.44	68'528.75	0.26
ROKMASTER RESOURCES CORP	1'093'750	0	0	1'093'750	0.02	13'784.52	0.05
SANTACRUZ SILVER MINING LTD	8'600'000	2'400'000	1'000'000	10'000'000	0.28	1'732'910.86	6.51

¹Les achats englobent les transactions suivantes: achats, attributions à partir des droits de souscription, attributions sur la base des titres en portefeuille, conversions, distributions en titres, échanges, répartitions des titres, souscriptions, "split", titres gratuits, transfert, etc.

²Les ventes englobent les transactions suivantes: ventes, échanges, exercices des droits de souscription et d'option, remboursements, "reverse-splits", sorties dues à l'échéance, tirages au sort, transferts, etc.

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.23	Achats ¹	Ventes ²	Total au 31.12.24	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Actions et autres titres de participations							
SILVERCORP METALS INC	0	238'019	1	238'018	4.32	647'943.41	2.43
SILVER ELEPHANT MINING CORP	700'000	500'000	0	1'200'000	0.19	143'674.06	0.54
SILVER ONE RESOURCES INC	0	900'000	0	900'000	0.19	104'919.88	0.39
SILVER VIPER MINERALS CORP	7'000'000	0	0	7'000'000	0.04	176'441.83	0.66
SOUTHERN SILVER EXPLORATION	10'392'000	1'858'000	0	12'250'000	0.19	1'428'076.09	5.37
SSR MINING INC	70'000	0	70'000	0	0.00	0.00	0.00
STILLWATER CRITICAL MINERALS	2'500'000	0	0	2'500'000	0.12	189'044.82	0.71
STRATEGIC RESOURCES INC	133'334	0	0	133'334	0.68	57'133.83	0.21
TASEKO MINES LTD	250'000	0	250'000	0	0.00	0.00	0.00
TDG GOLD CORP	3'000'000	0	0	3'000'000	0.14	255'210.51	0.96
WESTERN COPPER AND GOLD CORP	1'100'000	0	800'000	300'000	1.51	285'457.68	1.07
<i>Canada</i>						21'883'169.16	82.23
Dollar Canadien						21'883'169.16	82.23
SYLVANIA PLATINUM LTD	4'000'000	0	2'000'000	2'000'000	0.42	948'892.36	3.56
<i>Bermudes</i>						948'892.36	3.56
JUBILEE METALS GROUP PLC	20'000'000	0	0	20'000'000	0.04	839'928.64	3.16
<i>Royaume-Uni</i>						839'928.64	3.16
Livre Sterling						1'788'821.00	6.72
NORTHAM PLATINUM HOLDINGS LT	100'000	0	30'000	70'000	97.41	327'484.23	1.23
SIBANYE STILLWATER LTD	300'000	0	300'000	0	0.00	0.00	0.00
WESIZWE PLATINUM LTD	34'564'825	0	0	34'564'825	0.41	680'623.63	2.56
<i>Afrique du Sud</i>						1'008'107.86	3.79
Rand						1'008'107.86	3.79
Valeurs mobilières négociées en bourse						26'472'819.56	99.47
QBS FLYWHEEL LTD	949	0	0	949	0.00	0.00	0.00
<i>Australie</i>						0.00	0.00
Dollar Australien						0.00	0.00
AURCANA SILVER CORP	6'500'000	0	0	6'500'000	0.00	0.00	0.00
TREVALI MINING CORP	1'750'000	0	0	1'750'000	0.00	0.00	0.00
<i>Canada</i>						0.00	0.00
Dollar Canadien						0.00	0.00
Valeurs mobilières non cotées en bourse, évaluées selon des paramètres observables sur le marché						0.00	0.00
Actions et autres titres de participations						26'472'819.56	99.47

¹Les achats englobent les transactions suivantes: achats, attributions à partir des droits de souscription, attributions sur la base des titres en portefeuille, conversions, distributions en titres, échanges, répartitions des titres, souscriptions, "split", titres gratuits, transfert, etc.

²Les ventes englobent les transactions suivantes: ventes, échanges, exercices des droits de souscription et d'option, remboursements, "reverse-splits", sorties dues à l'échéance, tirages au sort, transferts, etc.

Inventaire de la fortune

Désignation	Total au 31.12.23	Achats ¹	Ventes ²	Total au 31.12.24	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Droits							
ARGENT MINERALS RTS 10-12-24	0	8'596'438	8'596'438	0	0.00	0.00	0.00
<i>Australie</i>						0.00	0.00
Dollar Australien						0.00	0.00
Valeurs mobilières négociées en bourse						0.00	0.00
POSEIDON NICKEL LTD 20.08.24 RIGHT	0	10'186'461	10'186'461	0	0.00	0.00	0.00
<i>Australie</i>						0.00	0.00
Dollar Australien						0.00	0.00
Valeurs mobilières négociées sur un autre marché réglementé ouvert au public						0.00	0.00
Droits						0.00	0.00
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs						26'472'819.56	99.47

¹Les achats englobent les transactions suivantes: achats, attributions à partir des droits de souscription, attributions sur la base des titres en portefeuille, conversions, distributions en titres, échanges, répartitions des titres, souscriptions, "split", titres gratuits, transfert, etc.

²Les ventes englobent les transactions suivantes: ventes, échanges, exercices des droits de souscription et d'option, remboursements, "reverse-splits", sorties dues à l'échéance, tirages au sort, transferts, etc.

Inventaire de la fortune

Désignation	Echéance	Total au 31.12.23	Achats¹	Ventes²	Total au 31.12.24	Cours	Valeur vénale CHF	en %
Instruments Financiers Dérivés								
Warrants								
AMEX EXPLORATION (SOUS JACENT INDETERMINE) WR 18-10-26	18.10.26	0	120'000	0	120'000	0.00	0.00	0.00
AURCANA (AUCANA) 22.10.24 WAR	22.10.24	500'000	0	500'000	0	0.00	0.00	0.00
AURCANA CORP 27.01.24 WARR	27.01.24	500'000	0	500'000	0	0.00	0.00	0.00
AURCANA SILVER 25-28.02.25 WAR	28.02.25	1'000'000	0	0	1'000'000	0.00	0.00	0.00
CHAKANA COPPER CORP 31.10.24WAR	31.10.24	1'000'000	0	1'000'000	0	0.00	0.00	0.00
DENARIUS METAL	28.10.26	0	454'546	0	454'546	0.00	0.00	0.00
KOOTENAY SILVER INC 05.03.24 WAR	05.03.24	1'785'714	0	1'785'714	0	0.00	0.00	0.00
KOOTENAY SILVER INC 05.03.26 WAR	14.02.26	0	266'666	0	266'666	0.00	0.00	0.00
KOOTENAY SILVER INC 09.03.25 WAR	09.03.25	1'562'500	0	0	1'562'500	0.00	0.00	0.00
LUMINEX RESOURCES CORP (LUMINEX RES) WAR	16.02.25	500'000	0	0	500'000	0.00	0.00	0.00
SILVER ONE RESOURCES 20.06.2027 WAR	20.06.27	0	450'000	0	450'000	0.00	0.00	0.00
SILVER VIPER MINERALS 08.12.24 WAR	08.12.24	500'000	0	0	500'000	0.00	0.00	0.00
SILVER VIPER MINERALS COR 09.06.24 WAR	09.06.24	500'000	0	500'000	0	0.00	0.00	0.00
SOUTHERN SILVER EXPLORAT 29.07.27 WAR	29.07.27	0	625'000	0	625'000	0.00	0.00	0.00
STILLWATER CRITICAL MINERALS 17.01.24WAR	17.01.24	1'250'000	0	1'250'000	0	0.00	0.00	0.00
TDG GOLD (TDG GOLD) 26.04.26 WAR	26.04.26	250'000	0	0	250'000	0.00	0.00	0.00
Dollar Canadien							0.00	0.00
Warrants							0.00	0.00
	Echéance	Achats	Devise	Ventes	Devise	Valeur vénale CHF	en %	
Contrat de change à terme³								
	26.02.25	5'000'000.00	AUD	4'492'200.00	CAD	-30'635.57	-0.12	
	03.02.25	15'000'000.00	AUD	13'621'620.00	CAD	-176'149.72	-0.66	
	03.02.25	13'597'485.00	CAD	15'000'000.00	AUD	160'941.06	0.60	
	23.12.24	10'000'000.00	AUD	9'248'970.00	CAD	0.00	0.00	
	02.12.24	15'000'000.00	AUD	13'860'315.00	CAD	0.00	0.00	
	01.10.24	15'000'000.00	AUD	13'552'845.00	CAD	0.00	0.00	
	23.09.24	10'000'000.00	AUD	9'214'510.00	CAD	0.00	0.00	
	29.07.24	15'000'000.00	AUD	13'601'160.00	CAD	0.00	0.00	
	22.07.24	10'000'000.00	AUD	9'117'230.00	CAD	0.00	0.00	
	03.07.24	173'439.47	CAD	189'900.00	AUD	0.00	0.00	
	03.07.24	91'040.13	CAD	60'000.00	CHF	0.00	0.00	
	28.05.24	15'000'000.00	AUD	13'321'860.00	CAD	0.00	0.00	
	27.03.24	15'000'000.00	AUD	13'529'113.50	CAD	0.00	0.00	
Contrat de change à terme							-45'844.23	-0.17
Instruments Financiers Dérivés								
							-45'844.23	-0.17

¹Les achats englobent les transactions suivantes: achats, attributions à partir des droits de souscription, attributions sur la base des titres en portefeuille, conversions, distributions en titres, échanges, répartitions des titres, souscriptions, "split", titres gratuits, transfert, etc.

²Les ventes englobent les transactions suivantes: ventes, échanges, exercices des droits de souscription et d'option, remboursements, "reverse-splits", sorties dues à l'échéance, tirages au sort, transferts, etc.

³Cocontractant des opérations OTC: BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Inventaire de la fortune

Désignation	Valeur vénale CHF	en % ¹
Avoirs en banque		
à vue	185'435.43	0.70
Total avoirs en banque	185'435.43	0.70
Autres actifs	257.41	0.00
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	26'612'668.17	100.00
Autres engagements	-178'084.22	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	26'434'583.95	

Cours de change

1 AUD	=	CHF	0.56112
1 CAD	=	CHF	0.63015
1 CAD	=	AUD	1.12301
1 EUR	=	CHF	0.93845
1 GBP	=	CHF	1.13504
1 USD	=	CHF	0.90628
1 ZAR	=	CHF	0.04803

¹% de la fortune totale

Répartition des placements dans les trois catégories d'évaluation

Catégorie d'évaluation conformément à l'OPC-FINMA:

	Valeur vénale CHF	en % ¹
Catégorie a:	26'472'819.56	99.48
Placements cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé ouvert au public, évalués au prix payé selon les cours du marché principal		
Catégorie b:	-45'844.23	-0.17
Placements pour lesquels aucun cours selon la let. a n'est disponible, évalués selon des paramètres observables sur le marché		
Catégorie c:	0.00	0.00
Placements qui, en raison de paramètres non observables sur le marché, sont évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché		

¹% de la fortune totale

Risques sur instruments dérivés selon l'approche Commitment II

Engagement du fonds	% de la fortune nette		Montant
Engagements total brut résultant de dérivés	149.80	CHF	39'597'993.55
Engagements total net résultant de dérivés	21.42	CHF	5'661'296.05
Engagement de prêts de valeurs mobilières et d'opération de pension	0.00	CHF	0.00

Informations des années précédentes

Date	Classe	Valeur nette d'inventaire par part à la fin de la période comptable		Nombre de parts en circulation	Fortune nette du fonds	Thésaurisation du revenu par part
31.12.22	Classe CHF	CHF	121.44	399'189.31	48'479'232.38	0.00
31.12.23	Classe CHF	CHF	81.43	400'210.31	32'588'314.42	0.00
31.12.24	Classe CHF	CHF	81.58	324'047.00	26'434'583.95	0.00



KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

+41 58 249 25 15
kpmg.ch

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA SOCIÉTÉ D'AUDIT SELON LA LOI SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS

À l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds sur les comptes annuels de

METALS EXPLORATION FUND

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placements METALS EXPLORATION FUND comprenant le compte de fortune au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Felipe Vranken

Genève, le 28 avril 2025

Annexe :

Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 31 décembre 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)